

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 18

votants : 29

**OBJET :**

**BUDGET GÉNÉRAL  
- COMPTE DE  
GESTION 2020**

L'an deux mil vingt et un,  
le : **Lundi 29 mars**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2021.

**PRESENTS** : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,  
M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel  
GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN,  
Mme Marie-José MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal  
SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge  
DELAVALLEE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle  
CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard  
LATINIER.

**Absents ou excusés** : Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER qui a donné  
pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Didier COUSIN qui a donné  
pouvoir à M. Lionel GONNET, Mme Charlene RENARD qui a donné  
pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a  
donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, M. Jean-Luc PAULHE qui a  
donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Nicole  
GONDOUIN qui a donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah  
LHESSANI qui a donné pouvoir à M. Mickaël MESNIL, M. Stéphane  
CLOUET qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Christine  
CHATEL qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Cédric  
COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Fleur GOSSELIN et M. Thierry  
PINOT qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLEE.

Monsieur Gérard LATINIER a été nommé Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **- 8 AVR. 2021**

Publié

le : **- 8 AVR. 2021**

Le Maire,



Philippe  
VAN-HOORNE

Monsieur Damien VANDON, comptable des finances publiques,  
a communiqué le compte de gestion 2020 du budget général de  
la Ville de L'Aigle, qui est identique au compte administratif  
2020, ci-après présenté.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice  
2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres  
définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses  
effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre  
de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le  
receveur accompagné des états de développement des comptes  
de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à  
recouvrer et des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

- **APPROUVE le compte de gestion du budget général dressé pour l'exercice 2020 par Monsieur le comptable des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.**

*Extrait du compte de gestion :*

061016  
TRES. L'AIGLE



II-2  
Exercice 2020

42000 L AIGLE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	376 004,95		-389 598,73		-13 593,78
Fonctionnement	581 853,94	569 862,64	499 683,88		511 675,18
<b>TOTAL I</b>	<b>957 858,89</b>	<b>569 862,64</b>	<b>110 085,15</b>		<b>498 081,40</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>957 858,89</b>	<b>569 862,64</b>	<b>110 085,15</b>		<b>498 081,40</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Philippe VAN-HOORNE**